



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Lutte contre la prostitution des mineurs

Manifeste de la Fondation AJD Maurice Gounon





Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Les histoires de prostitution commencent souvent banalement et insidieusement... Ce sont souvent des gamines qui pensent juste « se faire un peu d'argent » et qui ne voient pas le piège se refermer doucement.

Aujourd'hui, la prostitution des mineurs est un phénomène en augmentation régulière et devient un sujet de préoccupation prioritaire pour la Fondation AJD et ses missions de protection de l'enfance.

Ces cinq dernières années, les chiffres explosent. Entre « 7 000 et 10 000 adolescents se prostitueraient en France », parfois dès 12 ans, selon les associations. Parmi eux, près de 50% ont déjà vécu dans leur enfance des violences familiales et/ou sexuelles, avant de se prostituer.

De l'extérieur, le mécanisme est très difficile à repérer : jamais les jeunes ne prononcent le mot « prostitution », « escorte » ou « proxénétisme ». Ils évoquent un « petit boulot » ou des « coups de main » pour obtenir de l'argent facile. De plus, les méthodes elles-mêmes ont évolué. La prostitution des mineurs se retrouve surtout en ligne et sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance, la Fondation AJD travaille activement avec les services publics car les mineurs placés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance sont particulièrement touchés et davantage vulnérables, du fait de leurs parcours de vie parfois très traumatisants.

En effet, si les victimes de proxénétisme sont majoritairement des jeunes filles, de 15 à 17 ans en moyenne et provenant de tous les milieux sociaux, un grand nombre d'entre elles sont issues de parcours en protection de l'enfance avec des situations de rupture familiale marquée.

PREVENIR POUR EVITER LE PIRE

Pour lutter contre ce phénomène grandissant, il est urgent de former les professionnels de la protection de l'enfance à mieux repérer les signaux d'alerte d'une part et améliorer la prévention auprès des adolescents et de leurs parents d'autre part.

La Fondation AJD travaille déjà en lien avec ses partenaires à l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Métropole de Lyon pour proposer des actions innovantes dans l'accueil de ces mineures en danger.

Mais nous devons aller plus loin !

1. Sensibiliser

Il est prioritaire de sensibiliser les jeunes, le plus tôt possible, car l'éducation et la compréhension de notre société et de ses dérives restent les meilleurs moyens de les protéger.



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Il faut aussi améliorer l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les sexes, ce qui permettrait d'agir à la fois sur la prostitution mais aussi sur les violences au sens large.

2. Créer des structures d'accueil spécialisées

Dans notre pratique éducative avec les mineurs confiés, nous savons que des circonstances particulières accroissent la possibilité de basculer dans la prostitution : une rupture familiale, une période d'errance (fugue) ou des addictions à l'alcool ou aux drogues.

Nous réfléchissons donc au besoin de créer des structures spécialisées d'hébergement afin d'éviter que les jeunes filles secourues ne soient contraintes de passer par des foyers d'accueil d'urgence ou par l'hôtel et de manière générale là où leurs proxénètes les retrouvent systématiquement.

Le défi est grand, mais les professionnels sont déjà mobilisés au sein de la Fondation AJD.

Avec votre soutien, nous pouvons donner de la visibilité à cette cause pour nous donner les moyens de mieux accompagner ces jeunes.